

**Objet : Étude sur les circuits courts - Projet Alimentaire Territorial (PAT)
dans le cadre du Plan de relance Agriculture Alimentation et Forêt Mesure
13**

N° : VA_DEC2021_387

Service : Développement durable - Agenda 21

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette
qualité,**

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les
domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités
territoriales,

décidons

Dans le cadre de sa candidature à l'appel à projet, « Projets d'investissement
dans le cadre de Projets Alimentaires Territorial (PAT) » pour 2021, la commune
souhaite solliciter des fonds proposés par la Direction Générale de l'Alimentation,
de l'agriculture et de la Forêt (DRAFF).

Ces fonds s'élèvent à 80 % dans la limite de 150 000 €. Le projet de la
collectivité est estimé à 44 760 € TTC .

La commune sollicite des fonds auprès de la DRAAF à hauteur de 35 808 € TTC
dans le cadre du Plan de relance Agriculture Alimentation et Forêt Mesure 13 -
Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Imputation comptable : 6135 830 2530

Politique publique (domaine-action-activité) : 03.3.1 Action développement
durable

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 14 septembre 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-181467-AU-1-1
Date AR Préfecture : dimanche 3 octobre 2021